

PROCEDURE ENFANCE EN DANGER

COORDINATION ENFANCE EN DANGER DSDEN 67

Marie-Paule REMOND

Laure BRONCHARD

LD : 03 69 20 93 19

Portable : 06 82 30 80 87

enfance-en-danger67@ac-strasbourg.fr

Lundi mardi jeudi vendredi :

8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mercredi : 8h30 à 12h

Lorsque vous nous envoyez un écrit urgent par mail, il faut obligatoirement et immédiatement vous assurer par téléphone de la bonne réception du document.

En dehors des horaires d'ouverture de la coordination enfance en danger de la DSDEN 67, y compris pendant les vacances scolaires, contacter :

- **Jusqu'à 17h : Secrétariat de la CRIP au 03.69.06.70.70**
Fax : 03.69.06.70.99 - Mél : crip@bas-rhin.fr
- **De 17h à 18h : Permanence du Service de Protection de l'Enfance (Conseil Départemental) au 03.69.06.70.00**
- **Après 18h, en cas d'urgence, contacter les services de Police ou de Gendarmerie**